Image not found or type unknown

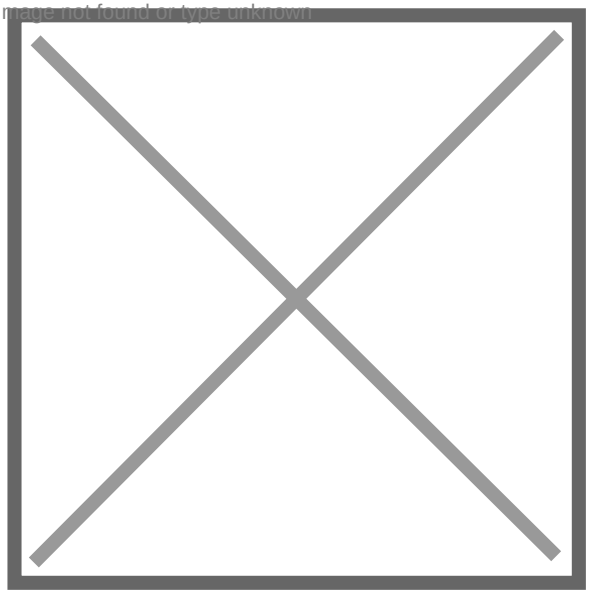

Besoin d'aide pour le changement de statut

Par **Zacharie**, le **06/01/2011** à **14:16**

Bonjour,
Ben voilà je viens de se marier avec ma femme française il y a 3 mois.Notons que je suis toujours en règle jusqu'à maintenant.Je suis titulaire de titre de sejour visiteur..
Le problème c'est que ça fait 2 mois et demi qu'on a deposé une demande de changement de statut en vie privée et familiale auprès de la prefecture, donc jusqu'à maintenant on n'a pas eu la nouvelle carte ou autorisation de travail.Le jour ou on a deposé le changement de statut, la prefecture nous a delivré tout de suite une recepissée mais toujours visiteur en attendant la decision du prefet sur la demande.
Donc ma question se pose, je dois attendre encore combien de mois pour avoir la nouvelle carte ou autorisation de travail. Ou quelqu'un peut me donner de conseil car je veux bien travailler.Merci

Par **maniongui**, le **07/01/2011** à **02:06**

Quel titre de séjour avez-vous actuellement?
Quand on fait une demande, si la prefecture ne répond pas dans les 4 mois, cela equivaut à un refus. A partir de ce moment, il faut faire un recours.

Par **Massilienne**, le **07/01/2011** à **14:37**

moi je pense, qu il faut que tu ailles en prefecture avant la date d'échéance de ton récépissé. Et c 'est seulement là que tu saura s'ils te changent de statut ou non

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés